

Allocution du 10 octobre 2014

Monsieur le député, monsieur le maire, monsieur le curé,
Mesdames, messieurs,

Heureux que vous soyez là ... j'en vois qui sont venus d'assez loin.

Votre seule présence dénote votre intérêt pour la conservation de notre patrimoine bâti. Vous êtes ici pour manifester votre approbation à la réalisation des travaux et votre satisfaction de constater que le presbytère retrouvera son panache et sa fierté à l'intérieur de notre site patrimonial.

Ce site chargé d'histoire a été préservé jusqu'à présent grâce à nos prédécesseurs regroupés par la Société de conservation du patrimoine présidée par monsieur Louis-Philippe Bonneau qui, en 1983, ont sauvé de la démolition notre premier presbytère devenu le Pavillon Pierre-Laurent-Bédard. Par la même occasion ces mêmes personnes, en collaboration avec les autorités municipales, ont réaménagé le couvent des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame en lui donnant une nouvelle vocation. Cet édifice devenu Maison de la paroisse regroupe aujourd'hui le secrétariat municipal, certains services et organismes municipaux, le bureau du médecin, le secrétariat de la fabrique, la Société de conservation du patrimoine, les fermières, le journal L'Écho, etc.

À compter de 1999, le flambeau a été repris par une autre équipe qui a incité la Municipalité à réaménager le site patrimonial. Profitant d'un projet du millénaire et d'une subvention d'Hydro-Québec pour l'enfouissement des fils, tout le site a été remodelé, embelli et enrichi de panneaux d'interprétation qui nous relatent l'histoire de tous les édifices qui y sont construits. Ces travaux qui ont pris fin en 2002 ont fait l'objet d'éloges et de l'obtention de prix prestigieux. Pour mieux vous en rendre compte, visitez les sites Web de la Municipalité et de la Société de conservation du patrimoine.

Pour sa part, le conseil de Fabrique veille avec beaucoup d'attention et de succès au maintien en bon état de notre église. De plus, chaque été, le comité d'embellissement et des bénévoles unissent leurs efforts pour rendre ce site enchanteur. Comme nous venons de vous le rappeler, c'est grâce à toutes ces initiatives et interventions antérieures que nous pouvons vivre l'événement d'aujourd'hui.

En élaborant le projet qui est en voie de réalisation, nous nous sommes rapidement rendu compte que nous avons besoin de subventions. Afin de pouvoir en bénéficier, nous avons formé en 2011 un organisme sans but lucratif nommé Les habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud avec un conseil d'administration de sept personnes. C'est cet organisme qui a piloté le projet soutenu par un des Groupes techniques accrédités (Immeuble populaire de Québec inc.), la Municipalité, son directeur général, monsieur Yves Laflamme et notre député provincial, monsieur Norbert Morin.

Dans cette démarche qui s'est prolongée pendant quelques années, l'organisme Les habitations patrimoniales de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, par son conseil d'administration, a travaillé dans la plus parfaite harmonie avec des personnes dotées de

grandes compétences. L'architecte Luc Fontaine et l'ingénieur Guy Drouin nous ont fourni des plans et devis très précis. Les fonctionnaires du ministère de la Culture et des Communications, madame Nicole Champagne et monsieur Pierre-André Corriveau, ceux de la Société d'habitation du Québec, tout particulièrement monsieur Michel Bilodeau, ainsi que ceux de l'organisme Immeuble Populaire de Québec inc., Jean-Yves Parent et Michel Côté, nous ont guidés avec prudence à travers tout ce dédale de normes et règles gouvernementales à respecter; nous voulons leur dire toute notre reconnaissance.

Aujourd'hui, les travaux sont réalisés par Les Constructions Gilles Bélanger, entreprise qui sait bien harmoniser le travail des sous-traitants tout en veillant avec soin au respect de toutes les exigences inscrites sur les plans et devis. Nous sommes certains que le résultat final saura rendre fiers tous ceux et celles qui y ont participé ainsi que nous tous, résidents de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud qui en bénéficierons.

Pour ce projet, comme vous pouvez le constater en regardant le panneau installé devant le presbytère, nous bénéficions d'importantes subventions gouvernementales obtenues en raison de notre acharnement. Je dis à ces personnes ici présentes qui ont fait cheminer nos demandes, que nous les considérons comme des fonctionnaires exemplaires et que nous ferons en sorte que ces sommes d'argent constituent un investissement des plus profitables pour notre communauté.

Cependant sans l'apport de notre milieu, à savoir la contribution de la Municipalité, celles des différents organismes paroissiaux et de bon nombre de donateurs d'ici et d'ailleurs, nous n'aurions jamais pu voir se concrétiser la réalisation de ce projet. Je vous confirme que toutes ces contributions et ces dons de nous tous ont vraiment fait la différence. À toutes ces personnes qui se sont impliquées à notre suite, je dis merci et bravo. Ce projet à ses débuts était presque un rêve, mais un rêve de personnes bien éveillées, conscientes que ce ne serait pas facile, mais bien confiantes d'en voir la réalisation, grâce à notre engagement à tous.

Par ces travaux réalisés presque simultanément au presbytère, à l'église, au Pavillon Pierre-Laurent-Bédard, à la Maison de la paroisse, nous nous donnons l'assurance de conserver l'ensemble du site patrimonial dans toute sa beauté. Nous nous devons cependant d'être vigilants et de garder en tête que dans l'avenir, d'autres défis se présenteront et que, de nouveau, notre contribution sera nécessaire. Nous répondrons présents, j'en suis assuré. C'est ainsi qu'une communauté reste bien vivante, dynamique et qu'inévitablement avec les années qui passent, les initiateurs de projets se succèdent et se remplacent, toujours avec le même succès.

Je veux dire toute mon admiration, ma profonde reconnaissance à tous les membres de notre conseil d'administration qui, en raison de leurs compétences différentes, leur indéfectible implication, nous ont permis de prendre des décisions éclairées.

Je termine en souhaitant la bienvenue à tous les futurs locataires qui y vivront des jours paisibles et agréables dans un décor de carte postale.

Jacques Boulet